

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction des services de transport

Arrêté du 10 janvier 2017 portant agrément de psychologues au titre du décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains

NOR : DEVT1700672A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 10 janvier 2017, les psychologues dont les noms suivent sont agréés pendant une durée de cinq ans pour procéder à la certification des conducteurs de trains :

M. Thibault CARLIER.

Mme Claudia OCULI.